

Transcription des documents audio

NB : L'enregistrement comporte l'ensemble des consignes ainsi que les temps de pause entre les écoutes. Le surveillant ne doit donc pas intervenir sur l'appareil de lecture avant la fin de l'épreuve.

[Mise en route de l'appareil de lecture]

Ministère de l'Éducation nationale / Centre international d'études pédagogiques
DALF niveau C1 du *Cadre européen commun de référence pour les langues* : épreuve orale collective.

PREMIÈRE PARTIE

Vous allez entendre deux fois un enregistrement sonore de 6 minutes environ.

- *Vous aurez tout d'abord 3 minutes pour lire les questions.*
- *Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.*
- *Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.*
- *Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.*
- *Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.*

La colonne à droite du questionnaire est un espace de brouillon que vous pouvez utiliser librement pour prendre des notes. Cependant, seules les réponses portées à gauche seront prises en compte lors de la correction.

- *Lisez maintenant les questions. Vous avez trois minutes.*

(pause de 3 minutes)

Première écoute

« *Le Bonheur national brut* », www.france-info.fr

Michel Pollaco : Bonsoir Michel Serres.

Michel Serres : Bonsoir.

MP : Michel Serres, la semaine dernière nous avons parlé de maquillage et vous nous disiez que rien n'est plus sérieux au monde que de se maquiller, que la première des techniques est le cosmétique. Cette semaine nous allons parler du bonheur, on est pas très loin. Pas le bonheur simple, le petit bonheur que chantait Félix Leclercq, non, le bonheur statistique, le bonheur national brut, le BNB, le vrai. Notre monde est évalué par des chiffres illisibles pour le commun des mortels, comme par exemple notre richesse qui est celle du pays, identifiée par le PNB, le produit national brut. Le PNB ne serait pas le reflet de notre bonheur... Les dirigeants politiques voyant la dette augmenter ont découvert un argument solide, vous nous le direz en tout cas : un drame, une catastrophe, en créant de l'activité économique augmente le PNB et donc la présomption de bonheur. Alors, Michel, faut-il changer le thermomètre ?

MS : C'est une très vieille question, ce n'est pas une question contemporaine. Elle a été posée dès le début où on a réfléchi à l'économie, c'est-à-dire à la fin du XVIII^{ème} siècle et je crois qu'Auguste Comte déjà l'avait posée au début du XIX^{ème} siècle ; et cette question est très simple, et en effet, elle peut se poser sur un cas concret tout simple. Prenons un accident de la route qui devient un accident mortel. Et bien, c'est vrai que cet accident-là, quoiqu'il peut coûter 2 ou 3 morts et 10 blessés, et bien, il augmente le PNB, c'est-à-dire le produit national brut, et bien, tout simplement, il occupe des ambulances, il occupe des médecins, il occupe des infirmiers, il occupe des entreprises de pompes funèbres, il occupe des ferrailleurs qui vont prendre le cadavre de la voiture, il occupe les constructeurs automobiles qui vont revendre une voiture neuve. D'une certaine manière, cet accident, on peut le classer comme une aubaine économique. Or, il se trouve qu'il y a des blessés, des deuils, des souffrances et que du point de vue humain, c'est une catastrophe. Et puis, on peut généraliser. Ça, c'est simplement un exemple concret que l'on peut prendre localement mais, par exemple, le problème du bruit ou le problème de toute

autre pollution, le bruit des avions, des deux-roues, même des chaussures féminines, ça agresse les malades, ça agresse les passants, ça réveille les voisins et cependant le trafic en question, aussi tonitruant qu'il est, est bénéfique aux marchands ; il n'y a pas de doute, il augmente le produit national brut. Donc, d'une certaine manière, c'est le problème global de la pollution, Michel. C'est-à-dire, la pollution blesse, la pollution rend malade. Elle peut tuer aussi, mais elle est d'une certaine manière une composante essentielle de l'économie, ou un résultat du produit national brut. Alors, toute la question qui se pose là est une vieille question donc, je le répète, mais elle pose une troisième question, si vous voulez, c'est l'équilibre. C'est-à-dire, à partir de quel excès, à partir de quel type de production, à partir de quel type de mobilité telle que nous la pratiquons, peut-on considérer qu'il y a un bénéfice ou au contraire une nuisance pour les hommes que nous sommes ? C'est-à-dire comment on peut équilibrer à la fois le malheur du drame et le bonheur de l'économie ? Alors, ça peut aussi se poser d'une autre manière et c'est cette autre manière que je voudrais utiliser. Il y en a deux autres manières. C'est vrai qu'on ne peut pas quantifier le bonheur : ce qui vous rend joyeux va me rendre triste et par conséquent, c'est parfaitement subjectif. Non seulement subjectif pour les personnes mais subjectif pour les cultures. Quelque chose qui est considéré comme joyeux en deçà des Pyrénées est peut-être triste au-delà des Pyrénées. Et par conséquent, qu'est-ce qu'on peut quantifier dans cette affaire-là ? Eh bien, c'est très simple. Il suffit d'inverser la question et de se dire, du point de vue de l'équilibre, premièrement : combien de gens polluent par exemple et combien de gens sont victimes de la pollution ? Et là, on a des chiffres. Et là, nous savons par exemple que 7 % de la population mondiale produit plus de la moitié de la pollution. Alors, déjà, on a un chiffre très intéressant pour savoir quels sont les producteurs et quelles seraient éventuellement les victimes. D'autre part, on a un chiffre qui commence à devenir intéressant, une analyse assez précise, des maladies dues à la pollution, par exemple l'asthme, par exemple les maladies de peau, par exemple les maladies cardio-vasculaires et ainsi de suite. Du coup, en inversant la question, on arrive à la résoudre. Je veux dire par là que, on a beau rire, et on a raison de le faire, sur le fait qu'on ne peut pas quantifier le bonheur, ce qui reste évident, c'est qu'on peut quantifier le malheur.

MP : Donc, il ne faut plus juger les pays sur leur chiffre d'affaires ?

MS : On peut quantifier donc les maladies, les maladies cardio-vasculaires, le nombre des morts, on peut calculer l'espérance de vie, la mortalité infantile, la mortalité des femmes, etc. et finalement poser la question toute simple : quel prix consentons-nous à payer pour notre alimentation, pour notre confort, pour nos déplacements, pour nos voyages, pour nos spectacles, etc ? Quel prix consentons-nous à payer et qui paie ? Puisque 7% des gens produisent la pollution et la majorité des gens la subit. Et en quelle monnaie de malheur payons-nous ? C'est-à-dire en vies humaines, en maladies, etc. et ça, ça peut se chiffrer et par conséquent, je crois bien qu'en inversant la question, on arrive à la résoudre. Mais là, il se pose une nouvelle question, c'est que, à supposer que je pose la question : « Préférez-vous partir 8 jours en avion en vacances ou préserver vos filles du cancer du sein ? »

MP : Ah ! Bonne question...

MS : C'est une bonne question. C'est une question parce qu'il est vrai qu'en accentuant la pollution, on accentue les risques du cancer qui se développe aujourd'hui de manière quasi verticale. Mais évidemment, cette question, elle se pose mal. Pourquoi ? Parce qu'on ne voit pas quel est le rapport au moins subjectif de mes voyages, quand je pars à San Francisco en avion, et du cancer du sein de ma nièce...

MP : ou de ma fille...

MS : Et pourtant, c'est cette question-là qu'il faudrait se poser et de poser chaque fois la question : « Monsieur, vous êtes en train de faire tel et tel acte, et telle et telle pollution, ou vous risquez un accident. Mais d'autre part, souvenez-vous qu'il est lié à la quantité de malheurs qui arrivent non seulement à vos proches mais à la société ! »

MP : Donc vous êtes...

MS : En inversant la question, voilà, on peut sans doute la résoudre. Le bonheur, bien entendu, c'est ridicule, mais le malheur, c'est chiffrable.

MP : Donc vous êtes pour le BNB, le bonheur national brut, et plus pour le PIB, qui effectivement...

MS : Tout ça, ça m'est égal. L'essentiel est de renverser la question pour la rendre résoluble. Voilà, c'est ça. Le bonheur en effet n'est pas quantifiable, mais le malheur, hélas, l'est parfaitement.

MP : Merci pour ces pistes, Michel Serres. Bonsoir, à dimanche prochain !

(pause de 3 minutes)

Seconde écoute

(pause de 5 minutes)

DEUXIÈME PARTIE

Vous allez entendre une seule fois plusieurs courts extraits radiophoniques.

Pour chacun des extraits :

- vous aurez 50 secondes pour lire les questions ;*
- puis vous écouterez l'enregistrement ;*
- vous aurez ensuite 50 secondes pour répondre aux questions.*

Document 1 : lisez les questions.

(pause de 50 secondes)

« Géo : 30 ans de reportages », www.france-info.fr

[...] Ce poisson, c'est le coelacanthe. On connaissait son existence grâce aux fossiles. En 1936, on apprend qu'il vit encore... grâce à un poisson pris dans des filets de pêche au large des Comores alors qu'on pensait que l'espèce s'était éteinte il y a 70 millions d'années. Après enquête, on se rend compte que les pêcheurs ramènent régulièrement du coelacanthe qu'ils ont rebaptisé « gombessa ». Si les scientifiques sont fascinés par cette espèce, c'est sans doute parce qu'on la croyait disparue mais surtout parce qu'elle possède une anatomie très particulière et plus proche de nous que de celles des poissons. Ses nageoires sont les ancêtres des pattes avant et arrière des tout premiers quadrupèdes terrestres. Il possède même dans son corps la trace d'un poumon. Enfin, la femelle accouche comme un mammifère : les alevins naissent en effet dans son ventre. C'est grâce à l'aide de la rédaction allemande du magazine *Géo* que deux scientifiques, Raphaël Plante et Hans Fricke ont financé la construction d'un sous-marin. Mis à l'eau en novembre 1987. Des jours durant, ils descendent jusqu'à moins 170 mètres pour traquer le coelacanthe. En vain. Ils s'interrogent : et si le poisson ne sortait que la nuit ? Alors ils repartent à la chasse et ils tombent sur un spécimen débonnaire qui frôle le sous-marin et nage comme un cheval qui trotte. Les images sont extraordinaires. Mais elles ont failli causer la perte de cette espèce : victime de cette nouvelle publicité, on traque le poisson pour le naturaliser et le transformer en bibelot poussiéreux posé sur une étagère. Depuis, les scientifiques ont réussi à protéger le coelacanthe. On en compte 500 individus au large des Comores. Alors que la population avait chuté de 30% dans les années 90. C'est même une fierté nationale aux Comores : l'image du coelacanthe figure sur les billets de banque. Retrouvez cette chronique sur france-info.com.

(pause de 50 secondes)

Document 2 : lisez les questions.

(pause de 50 secondes)

« La carte postale fait de la résistance », www.france-info.fr

Nous n'avons jamais autant envoyé de textos, plus de 60 en moyenne par mois, nous consultons nos e-mails de plus en plus souvent, même en vacances. Mais malgré toute cette technologie, il faut croire que nous restons attachés à la bonne vieille carte postale touristique.

[...] Entre 50 et 80 centimes d'euros, ce petit bout de carton de 165 centimètres carré se vend toujours. Quand votre petit dernier vient d'arriver en colonie de vacances, là, c'est certain, il préfère le petit SMS pratique, rapide mais quand il s'agit de faire plaisir alors là, on choisit encore la carte postale. Quelquefois même, on marque d'une croix rouge la résidence où l'on séjourne. Ce que font Luce et Yvette, deux touristes belges en vacances sur la côte basque :

« C'est l'intention qui compte. Je sais que la personne à qui je le fais, elle préfère ça qu'un SMS, ça j'en suis persuadée ». « Les gens qui ne peuvent pas voyager sont toujours très heureux de recevoir des cartes postales ». « C'est un souvenir que l'on garde, sur le frigo ou dans une valise où il n'y a que ça. »

La carte, on ne l'écrit pas, on la remplit : « *Bons baisers de Palavas* », « *Amitiés du Lavandou* », « *Gros bisous de Carnac* ». Des mots simples mais surtout, jamais de mauvaises nouvelles. C'est pour cela que la carte postale fait de la résistance. Selon Jean-Claude Protet, il est responsable de l'une des principales sociétés d'édition, *l'As de Cœur*, créé en 1938 : « *Il se vend en France 350 millions de cartes postales touristiques. C'est important. C'est un vecteur qui envoie à travers le monde la connaissance de notre patrimoine culturel, architectural et gastronomique. Il suffit de traverser les entreprises pour voir que dans de nombreux bureaux, il y a des cartes postales qui sont accrochées au mur. Il faut aller voir chez les grands-parents les cartes qui sont soit sur la cheminée soit sur le meuble de la salle à manger.* »

La carte postale n'a donc pas écrit son dernier mot mais les anciens le savent : son âge d'or est derrière elle. Dans les années 50, il s'en vendait plus de 600 millions chaque année dans l'Hexagone.

(pause de 50 secondes)

L'épreuve de compréhension orale est terminée. Passez maintenant à l'épreuve de compréhension écrite.

[Arrêter l'appareil de lecture]